



Administration Générale
Affaires Générales

PROGRAMME

Journée Nationale du souvenir des Victimes et Héros de la déportation

Dimanche 27 avril 2014

- **9 h 30** Mise en place des Troupes et des Associations au Monument des déportés et internés – Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- **9 h 40** Regroupement des Autorités Civiles et de l'Autorité Militaire – Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- **9 h 45** Arrivée de Monsieur le Préfet au monument des Déportés et Internés accueilli par Monsieur le Maire

Sonnerie « Garde à vous » et « aux Champs » (Harmonie)

Lever des couleurs par deux militaires en présence de deux membres des Associations de Déportés et Internés et famille de disparus A.D.I.F et F.N.D.I.R.P

Sonnerie « aux drapeaux » (Harmonie)

Refrain de la Marseillaise (Harmonie)

Lecture du message par Madame GROS, Présidente de l'A.D.I.F ou M. COLAS, représentant de la F.N.D.I.R.P

Appel des Camps par 2 jeunes

Dépôt de gerbes par :

- le Préfet
- les Parlementaires
- la Vice-Présidente du Conseil Régional représentant la Présidente du Conseil Régional
- le Président du Conseil Général
- le Maire
- les Associations

Dépôt de fleurs par les enfants, les jeunes du conseil municipal d'enfants (éventuellement)

Sonnerie « aux Morts » (Harmonie)

Minute de Silence

La Marseillaise (Harmonie – chorale)

Chant des Marais (Harmonie – chorale)

Chant des Partisans (Harmonie – chorale)

Les Autorités vont saluer les porte-drapeaux, le Chef de Section, les musiciens et les enfants

Les phases de la cérémonie sont annoncées par un militaire

La sonorisation sera mise en place par le Service Manifestations Logistique

La mise en place du dispositif sera effectuée sous la responsabilité d'un cadre de la D.M.D

Pas d'office religieux comme en 2013

Samedi 26 avril 2014

Veillée du Souvenir au Monument des Déportés et Internés

- 21 h 15 mise en place de la cérémonie
- 21 h 30 arrivée des Autorités